
Procès-verbal du conseil d'établissement
École Lionel-Groulx/Monseigneur Bazinet
Séance tenue le lundi 21 septembre 2026 - 18h
Local de Julie Fournelle

1. **Mot de bienvenue, ouverture, présences et quorum**

Présences :

Annie Marcotte, directrice
Marie-Josée Gosselin, parent
Amélie Bossé, parent
Isabelle Mathieu, parent
Vanessa Richer, parent
Julie Poupart, parent substitut
Véronique Pelchat, enseignante
Stéphanie Richer, enseignante
Josée-Anne Bourque, personnel de soutien
François Daoust, personnel de soutien

Absences :

Jonathan De Bondy, parent
Valérie Arsenault, enseignante

Madame Marcotte souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 18h. Un tour de table est demandé afin que les membres puissent se présenter.

2. **Nomination de la secrétaire des rencontres**

Il EST PROPOSÉ PAR Annie Marcotte que Madame Stéphanie Richer, soit nommée secrétaire des rencontres pour l'année scolaire 2026-2027.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2026-0921-001

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Madame Vanessa Richer d'adopter le projet d'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2026-0921-002

4. **Élections de la présidence et de la vice-présidence**

CONSIDÉRANT l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement choisit son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel du centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT l'article 58 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que ce mandat est d'une durée d'un an ;

Il est proposé par Madame Josée-Anne Bourque que Madame Marie-Josée Gosselin assume la présidence du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2026-2027.

CONSIDÉRANT l'article 60 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit qu'en cas d'absence ou d'empêchement du président, le conseil d'établissement désigne, parmi ses membres éligibles au poste de président, une personne pour exercer les fonctions et pouvoirs de ce dernier ;

Il est proposé par Madame Marie-Josée Gosselin de proposer Jonathan De Bondy la vice-présidence du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2026-2027.

Monsieur De Bondy étant absent, nous allons le contacter pour savoir s'il est d'accord.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2024-0921-003

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mai 2026

Puisqu'il n'y a pas eu la rencontre, nous n'avons pas de procès-verbal à adopter.

6. Parole au public

7. Information de la direction

Rentrée scolaire :

La direction aborde que tous les postes/remplacements sont comblés chez nous.
Nous avons eu une belle rentrée avec le personnel et les élèves.

8. Information du comité de parents

La direction générale mentionne au comité de parents les événements suivants :

- Climat positif
- Tout le personnel est engagé.
- Changement au transport : de façon générale, ça se passe mieux.
- Des caméras pourraient être ajoutées sur certains trajets de transport scolaire.
- Puces et textos aux parents à venir : application MTransport.

9. Règles de régie interne

CONSIDÉRANT l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne;

Il est proposé par Monsieur François Daoust d'approuver les règles de régie interne pour l'année scolaire 2026-2027.

La direction enverra un lien Teams au conseil et aux parents intéressés. Il pourrait y avoir des conseils à distance en cas d'intempéries.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2026-0921-004

10. Dénonciation d'intérêts et divulgation

Tous les membres du conseil d'établissement doivent compléter le document suivant à la demande du Secrétariat général :

- L'autorisation des membres du conseil d'établissement à la divulgation des renseignements personnels les concernant.

Tout membre qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise, qui met ou est susceptible de mettre en conflit son intérêt personnel et celui de l'école ou du centre doit également compléter le formulaire suivant :

- Le formulaire de déclaration d'intérêt d'un membre du conseil d'établissement

11. Date des rencontres

Un projet de rencontres est déposé :

Mois	CÉ
Septembre	17-21
Octobre	13
Novembre	9
Décembre	7
Janvier	~~10~~ 18
Février	22
Mars	-
Avril	5
Mai	~~11~~ 10
Juin	7

Il est proposé par Madame Amélie Bossé d'adopter le calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2026-2027.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2026-0921-005

12. Représentant de la communauté

Madame Annie Marcotte explique le rôle des représentants de la communauté en précisant que ces derniers n'ont pas droit de vote.

Il est proposé par Annie Marcotte, de publiciser dans l'info-parents, le poste vacant.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2026-0921-006

13. Budget du conseil d'établissement pour l'année 2026-2027

La direction informe les membres qu'un montant de 500 \$ est alloué au conseil d'établissement.

CONSIDÉRANT l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement adopte son budget annuel de fonctionnement, voit à son administration et en rend compte au centre de services scolaire.

Il est proposé par Madame Marie-Josée Gosselin que le budget du conseil d'établissement soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2026-0921-007

14. Formation pour les nouveaux membres du conseil d'établissement

Une formation obligatoire en ligne doit être suivie par les membres du conseil d'établissement.

Madame Annie Marcotte rappelle qu'elle fera parvenir le document, aux membres concernés, leur permettant de suivre cette formation obligatoire.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire#c69002>

15. Demandes d'autorisation de sortie à moins de 2 km

Madame Annie Marcotte explique aux membres que l'école doit obtenir l'approbation du conseil d'établissement pour toute sortie à l'extérieur du terrain de l'école qui implique des élèves.

CONSIDÉRANT que des enseignants souhaitent parfois aller enseigner à l'extérieur du terrain de l'école et que d'autres souhaitent faire de courtes sorties (course ou autre), une demande est faite au conseil d'établissement afin d'autoriser les sorties à moins de 2 km.

Il est proposé par Madame Amélie Bossé d'autoriser les sorties à faible risque qui s'effectuent à pied avec les élèves et qui n'ont aucun coût pour les parents.

Dans la mesure du possible, une reddition de comptes pourrait être faite aux séances du conseil d'établissement afin d'informer les membres des sorties effectuées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2026-0921-008

16. Règles de régie interne du service de garde

Madame Josée-Anne Bourque présente les règles du régie interne du service de garde.

Il est proposé par Madame Amélie Bossé d'approuver les règles de régie interne du service de garde telles que présentées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-2026-0921-009

17. Sorties culturelles et éducatives

Une course amicale se tiendra le 9 octobre à l'école NDS pour tous les élèves de l'école. Les libérations des enseignants sera assumée par l'école via le budget À l'école on bouge.

Le 24 novembre, les élèves du présco et de 1^{re} année iront au Théâtre le Patriote. Cette sortie est assumée entièrement par l'école via le budget Sorties culturelles.

Il est proposé par Madame Vanessa Richer d'approuver les sorties culturelles et éducatives telles que présentées.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-2026-0921-010

18. Ajout liste de matériel classe hybride et groupe 502

Le groupe 502 de Monsieur Christian Gauthier demande un ajout à sa liste de cahier d'exercices. Il s'agit d'un cahier de sciences Édition CEC ISBN: 9782761766166 au prix de 16,95\$.

L'enseignante de la classe hybride demande également d'avoir accès à Net math et Net français pour ses élèves. Le coût est d'environ 20\$ par élève pour chaque matière.

Le coût de NET maths et NET français sera assumé par l'école et le cahier sera facturé aux parents.

Il est proposé par Madame Isabelle Mathieu d'approuver l'ajout de matériel scolaire, tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CE-2026-0921-011

19. Dons, commandites et campagnes de financement

Considérant que tous les dons, commandites et campagnes de financement doivent être approuvées par le conseil d'établissement, voici les sommes reçues depuis juin dernier :

6000\$ de la Fondation Desjardins pour un projet de cour d'école au préscolaire

Métro de Ste-Agathe pour des dons alimentaires pour les ateliers écollation. (Fruits et légumes)

Campagne de financement : Madame Marcotte présente le vocabulaire-o-ton.

Il est proposé par Madame Julie Poupert d'approuver les sommes reçues, telles que présentées, et d'autoriser les campagnes de financement.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2026-0921-012

20. Sortie des élèves au dîner

Nous avons un enjeu avec les élèves qui sortent à l'extérieur pour le dîner. Madame Marcotte souhaite encadrer davantage les élèves. Une communication validée par le CSSL sera envoyée aux parents.

21. Sujets divers

Il est proposé par Madame Josée-Anne Bourque la levée de l'assemblée à 19h38.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ
CE-2026-0921-013

Marie-Josée Gosselin
Présidente

Annie Marcotte
Directrice